



**Finistère**

*Penn-ar-Bed*

LE DÉPARTEMENT



Dossier de presse  
**Rénovation du gymnase  
du Collège Tanguy-Prigent**

---

Vendredi 10 février à 14 h 30 - Saint-Martin-des-Champs

# Inauguration du Collège Tanguy Prigent, Saint-Martin-des Champs



Soucieux d'accompagner au plus près les nouveaux besoins scolaires sur le territoire, le Conseil départemental a engagé un important chantier de rénovation du gymnase du collège Tanguy Prigent, à Saint-Martin-des-Champs.

Aujourd'hui achevée, cette opération ambitieuse offre de meilleures conditions d'accueil aux élèves et aux équipes par la rénovation de la halle des sports et la reconstruction du bâtiment annexe (vestiaires/sanitaires, bureau enseignants et stockage).

Utile à la vie du collège, ce projet permet de répondre aux nouvelles exigences en matière d'accessibilité et améliore également les conditions d'accès à l'école primaire et les cheminements piétons.

La réussite éducative est au cœur des priorités du Conseil départemental et cet investissement de **1,3 millions d'euros** illustre bien l'ambition du Département d'offrir aux 25 200 collégiens des établissements publics finistériens les meilleures conditions d'apprentissage.

**Nathalie Sarrabezolles**

Présidente du Conseil départemental  
du Finistère

# UN GYMNASSE RÉNOVÉ

L'opération concerne la rénovation du gymnase intégré, propriété du Département. Le programme a été validé en Commission permanente d'octobre 2013. Cette opération a été confiée en mandat SAFI. Les marchés ont été attribués en juillet 2015. Les travaux ont démarré en septembre 2015 (mois de préparation) pour un achèvement en août 2016 et une livraison en septembre.

Architecte retenu : **Totem de Brest**

Coût de l'opération : **1,3 M€ TTC**

## ► Présentation de l'opération

Construit en 1964, le gymnase intégré du collège Tanguy Prigent n'avait pas bénéficié depuis sa construction d'interventions de réhabilitation ou rénovation, hormis la sécurisation en 2009 du plafond du local de stockage du gros matériel.

**Cette opération, inscrite au schéma 2006-2011, concerne :**

- la rénovation de la halle des sports de dimension 20 x 30 (600 m<sup>2</sup>),
- la reconstruction du bâtiment annexe (vestiaires/sanitaires, bureau enseignants et stockage),
- la mise en accessibilité du gymnase.

**Détail des locaux annexes :**

Communes de résidence	surface utile en m <sup>2</sup>
Vestiaires/douches 1	28,00
Sanitaires 1	8,00
Vestiaires/douches 2	28,00
Sanitaires 2	8,00
Local rangement gros matériels	61,00
Local rangement petits matériels	10,50
Chaufferie	8,50
Local technique (traitement d'air)	6,90
Hall d'entrée	18,50
Bureau/vestiaires enseignants	23,00
Dégagement	9,70
Local entretien	4,00
<b>TOTAL</b>	<b>214,10</b>

Le bâtiment annexe est conçu avec un auvent de protection à l'entrée du bâtiment

### À noter

Le programme a été validé en Commission permanente du 7 octobre 2013. Un comité de suivi de l'opération, comprenant des représentants des usagers (équipe de direction, enseignants), s'est réuni aux différentes étapes du projet (programme, avant-projet sommaire, avant-projet définitif).

Cette opération a été confiée en mandat à la SAFI en novembre 2013. L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue :

- Cabinet TOTEM : architecte mandataire de Brest
- Cabinet SOBRETEC, BET de Brest.

## ► Insertion

L'ensemble des marchés attribués correspond à 795 heures d'insertion (articles 14 et 50/53).

## ► Principales étapes dans la mise en œuvre du projet

Validation du programme	Commission permanente du 7 octobre 2013
Bon de commande de mandat à SAFI	15 novembre 2013
Passation du marché de maîtrise d'œuvre au cabinet d'architectes TOTEM de Brest	Notification du marché le 24 juin 2014
Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD).	Commission permanente du 4 mai 2015
Consultation entreprises et passation des marchés de travaux.	D'avril 2015 à septembre 2015
Travaux	De septembre 2015 à août 2016
Mise en service de l'équipement	Septembre 2016



Vue extérieure du gymnase côté salle de sports



Vue extérieure du gymnase côté vestiaires



Vue extérieure du gymnase côté salle de sports





Vue extérieure du gymnase côté vestiaires

## ▶ Carte identité du collège



### Collège « TANGUY PRIGENT »

10, rue Jules Ferry  
29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS  
Tél. 02 98 88 08 33

### Conseillers départementaux référents

Mme Solange CREIGNOU  
M. Jean Paul VERMOT

**Principal :** M. Denis CAPITAINE

**Gestionnaire :** Mme Marie-Christine MUZELLEC

## ▶ Effectifs par niveau

Source collège  
au 09/09/2016

	6ème	Div	5ème	Div	4ème	Div	3ème	Div	ULIS	TOTAL	Div
Effectifs rentrée 2016	33	2	33	2	37	2	25	1	11	139	7

# Investissement - Travaux

## ► Carte identité du collège

Le Conseil départemental a voté en janvier 2012 un nouveau schéma pluriannuel des collèges pour la période 2012-2017.

Ce schéma initialement voté à 126,180 M€ TTC (100 M€ PPT et 26,180 M€ GR) a été abondé d'1,5 M€ au budget primitif 2013 pour porter de 5 à 6,5 M€ le budget consacré à la rénovation des gymnases communaux dans le cadre des contrats de territoire.

Au budget primitif 2015, il a été décidé d'abonder le schéma pour prendre en compte l'actualisation d'opérations en cours d'études, 5 nouvelles opérations significatives prioritaires (pour l'essentiel des rénovations de demi-pensions), et le projet de reconstruction du collège public de Saint-Renan.

Ainsi, globalement, l'effort d'investissement du département sur la période 2012-2017 représente 167,959 M€ selon le détail suivant :

**PPT** : 124,959 M€,

**GR** : 26,180 M€,

**Accessibilité** : 16,8 M€.

Le schéma 2012-2017 s'inscrit dans les objectifs de l'Agenda 21 du Conseil départemental, et en particulier les deux objectifs opérationnels suivants :

- « Assurer de bonnes conditions de scolarisation, d'accueil et de vie dans les collèges »,
- « Favoriser les projets contribuant à l'autonomie des élèves ».

Le schéma s'articule autour de 3 axes :

- Achever la mise à niveau du parc des collèges,
- Assurer la maintenance, l'entretien et les réponses aux situations d'urgence,
- Assurer une veille sur les nécessaires adaptations des établissements.

Les objectifs du schéma sont regroupés autour de deux priorités :

### Amélioration et modernisation :

Sécurité, hygiène et accessibilité.  
Clos/couvert.

### Démarche d'accompagnement et d'intégration :

Adaptation des locaux pédagogiques et des espaces périscolaires.

Intégration du collège dans son environnement social et urbain.

## ► Les Grosses réparations

### Le bâti

**Années de construction** : 1964-1979-1997

**Surface du bâti** : 4 623 m<sup>2</sup>

**Logements de fonction** : 3

### Les travaux sur les bâtiments réalisés par le Conseil départemental jusqu'en juin 2016

- remplacement de portes extérieures (2001) ;
- remplacement des menuiseries sur les logements (2001) et collège (2003-2008) ;
- remplacement de portes sur le préau (2003) ;

- mise en conformité électrique (2004) ;
- mise en sécurité incendie des locaux (2004) ;
- mise en sécurité des issues de secours préau (2005) ;
- réfection et cloisons doublages salles de cours (1re tranche) (2005) ;
- mise aux normes de la chaufferie et remplacement des chaudières (2007) ;
- remplacement des menuiseries extérieures bâtiment A (2007) ;
- création du laboratoire, salle de chimie (2007) ;
- réfection CDI (2008) ;
- sécurisation plafonds local stockage du gymnase (2009) ;
- remplacement chaudière logement du principal (2009) ;
- réfection des coursives salle de musique et SVT, étage 2 bâtiment B (2010) ;
- rénovation de la demi-pension (2011) ;
- aménagement du CDI (2012) ;
- création d'un organigramme de clés général (2012) ;
- remplacement de la centrale SSI (2012) ;
- divers travaux de mise en conformité travaux (DSV, élec. gaz) et accessibilité (2012) ;
- remplacement d'une chaudière (2013) ; remplacement de l'autocom (2013) ;
- câblage informatique salle UGIS (2013) ;
- remplacement autocom (2014), câblage NTI (2014) ;
- mise en accessibilité (2 ascenseurs) (2015) ;
- travaux divers de mise en conformité (2016) ;
- aménagement lingerie (2016).



Vue extérieure entrée du collège











**Finistère**  
*Penn-ar-Bed*  
LE DÉPARTEMENT

### Cabinet de la Présidente

Contact presse : **David Moan** Tél. 02 98 76 64 20 - 06 30 01 82 67 – Courriel : david.moan@finistere.fr  
32 boulevard Duplex – CS 29029 – 29196 Quimper Cedex

finistere.fr